

JANVIER

	L	M	M	J	V	S	D
01				1	2	3	4
02	6	7	8	9	10	11	12
03	13	14	15	16	17	18	19
04	20	21	22	23	24	25	26
05	27	28	29	30	31		

MAI

	L	M	M	J	V	S	D
18				1	2	3	4
19	5	6	7	8	9	10	11
20	12	13	14	15	16	17	18
21	19	20	21	22	23	24	25
22	26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
36	1	2	3	4	5	6	7
37	8	9	10	11	12	13	14
38	15	16	17	18	19	20	21
39	22	23	24	25	26	27	28
40	29	30					

= Jours de collecte des sacs jaunes

FÉVRIER

	L	M	M	J	V	S	D
05						1	2
06	3	4	5	6	7	8	9
07	10	11	12	13	14	15	16
08	17	18	19	20	21	22	23
09	24	25	26	27	28		

JUIN

	L	M	M	J	V	S	D
22							1
23	2	3	4	5	6	7	8
24	9	10	11	12	13	14	15
25	16	17	18	19	20	21	22
26	23	24	25	26	27	28	29
27	30						

OCTOBRE

	L	M	M	J	V	S	D
40				1	2	3	4
41	6	7	8	9	10	11	12
42	13	14	15	16	17	18	19
43	20	21	22	23	24	25	26
44	27	28	29	30	31		

= Jours de collecte des ordures ménagères

MARS

	L	M	M	J	V	S	D
09						1	2
10	3	4	5	6	7	8	9
11	10	11	12	13	14	15	16
12	17	18	19	20	21	22	23
13	24	25	26	27	28	29	30
14	31						

JUILLET

	L	M	M	J	V	S	D
27				1	2	3	4
28	7	8	9	10	11	12	13
29	14	15	16	17	18	19	20
30	21	22	23	24	25	26	27
31	28	29	30	31			

NOVEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
44						1	2
45	3	4	5	6	7	8	9
46	10	11	12	13	14	15	16
47	17	18	19	20	21	22	23
48	24	25	26	27	28	29	30

— Vacances scolaires Académie de Nantes

■ = Jours fériés

AVRIL

	L	M	M	J	V	S	D
14				1	2	3	4
15	7	8	9	10	11	12	13
16	14	15	16	17	18	19	20
17	21	22	23	24	25	26	27
18	28	29	30				

AOÛT

	L	M	M	J	V	S	D
31						1	2
32	4	5	6	7	8	9	10
33	11	12	13	14	15	16	17
34	18	19	20	21	22	23	24
35	25	26	27	28	29	30	31

DÉCEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
49	1	2	3	4	5	6	7
50	8	9	10	11	12	13	14
51	15	16	17	18	19	20	21
52	22	23	24	25	26	27	28
01	29	30	31				

EMBALLAGES RECYCLABLES

NE PAS EMBOÎTER

- Ne déposer aucun déchet au pied des colonnes de tri.
- Les gros cartons doivent être déposés en déchèterie.

VERRE →

PAPIER →

Un doute, une question ?

➤ 02 40 02 21 29

SERVICE ENVIRONNEMENT

➤ environnement@ccsudretzatlantique.fr

Sud Retz Atlantique Communauté
www.sud-retz-atlantique.fr

INFOS COLLECTE

- Aucun sac jaune ne doit être visible sur l'espace public en dehors des veilles et jours de collecte.
- Le ramassage débute à 5h. Sortir le bac individuel la veille au soir et le rentrer après la collecte.
- Aucune collecte effectuée à heure fixe.
- Des contrôles sur la qualité du tri peuvent être réalisés.
- Merci de sortir vos sacs/bacs de préférence pleins et fermés.
- Conducteurs, merci de rester patients et courtois pendant la collecte.

Les Déchets acceptés en déchèterie



AMEUBLEMENT :

Mobilier (canapés, chaises, meubles...), matelas...



BOIS :

Palettes, cagettes, OSB, aggloméré, bois massif et de charpente....



CARTON :

Cartons bruns, ondulés, pliés et vidés de leur contenu.



DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX :

Batteries, peintures, piles, huiles de vidange, huiles de friture...



DÉCHETS VERTS :

Tontes pelouses, tailles, branchages.



DEEE :

Petits et gros électroménagers, écrans, ampoules fluocompactes, néons, leds...



FERRAILLE :

Tout type d'acier, de métaux.



GRAVATS :

Béton, faïence, tuiles, pierres, ardoises...



PLAQUES DE PLÂTRE

Toutes couleurs



POLYSTYRÈNE BLANC



PLASTIQUES SOUPLES ET RIGIDES



TOUT VENANT :

Encombrants, vitres, miroirs, bois traité d'extérieur, osier, bambou, rotin, parquet medium, huisseries...



RETROUVEZ
toute notre
Actualité
sur notre site internet



www.sud-retz-atlantique.fr

COMPOSTAGE

Réduisez le poids de vos poubelles en compostant, vos déchets deviennent alors une ressource pour votre jardin !



Sud Retz Atlantique Communauté vous propose :

- Une subvention pour l'achat de votre composteur. Il doit impérativement être en bois.
- Devenez référent d'un composteur collectif.

Contactez : plpd@ccsudretzatlantique.fr

Que mettre dans mon composteur ?

Déposez vos épluchures, coquilles d'œufs, marc de café et filtres, etc... et petit à petit incorporez des déchets plus délicats comme les crustacés, les restes de repas, etc...

Plus les morceaux sont petits, plus vite ils seront décomposés !
À chaque apport, recouvrez d'une couche de déchets bruns : feuilles mortes...

LES DÉCHÈTERIES

HORAIRES D'OUVERTURE

▶ LEGÉ

Lieu-dit La Tournerie > **07 76 75 87 09**
Lundi, mercredi et vendredi : 13h30 à 17h30
Samedi : 8h30 à 12h

▶ MACHECOUL-SAINT-MÈME

ZI de la Seiglerie 1,
Rue Pierre et Marie Curie > **02 40 02 30 20**
Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h à 12h30 / 14h à 18h
Mardi : 9h à 12h30

▶ SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Rue de la Colombe > **06 74 10 32 72**
Lundi et vendredi : 13h30 à 17h30
Mercredi et samedi : 9h à 12h

L'apport hebdomadaire
est limité à 2m³ par foyer.

Afin de satisfaire chaque usager,
merci de prévenir à l'avance
en cas d'apports volumineux.



LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI
QU'ON NE PRODUIT PAS



CONTRÔLE D'ACCÈS
AUX DÉCHÈTERIES



PENSEZ AU
RÉEMPLOI

LE TRI, UN RÉLEXE CITOYEN



Offrez une seconde vie à tous vos textiles, linges de maison et chaussures. Ils peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés.

Pour plus d'information sur les lieux de dépôt près de chez vous :

www.refashion.fr/citoyen